



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 14.03.2024

Visible par le public jusqu'au: 14.03.2027

Numéro de publication: AB02-0000015388

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Gruner Stucky SA

Organisation concernée:

Gruner Stucky SA
CHE-102.532.538
Avenue de la Gare 19
1920 Martigny

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 23-006267

N° d'établissement: 80186648

Pan d'entreprise: Direction Locale des Travaux (DLT) et/ou Inspection de travaux sur mandat de l'OFROU, des CFF / compagnies ferroviaires (chantiers autoroutiers / ferroviaires)

Personnel: 8 H, 2 F

Validité: 14.02.2024 – 14.02.2027

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: BE, FR, GE, JU, NE, TI, VD, VS

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).